

prosélytes dans tous les rangs de la société, et, telle était la force de la contagion, qu'il avait fini par se répandre dans plusieurs Ordres religieux, entre autres parmi les Bénédictins et les Oratoriens.

Les Généraux et Supérieurs de ces diverses congrégations, s'étaient attachés dès l'origine, à proscrire la doctrine nouvelle. En 1657, le P. Bourgoïn, général de l'Oratoire, adressa aux différentes maisons de cet Ordre une lettre circulaire pour les obliger à la signature du formulaire. La plupart des Oratoriens bons catholiques s'empressèrent d'obéir; mais, il y en eut un certain nombre qui, plutôt que de remplir cette formalité, se séparèrent de leurs confrères.

En 1678, le 16 septembre, eut lieu à Paris la sixième Assemblée de l'Oratoire. On y rédigea un Statut dans lequel il était défendu à tous les prêtres de l'Ordre d'enseigner le jansénisme et le cartésianisme.

L'archevêque de Paris et le P. de la Chaize avaient jugé nécessaire l'adoption de cette mesure. La plupart des Oratoriens souscrivirent le Statut, mais quelques-uns s'y refusèrent. Parmi eux se trouvait le fameux P. Quesnel, qui souleva depuis de si terribles tempêtes, et qui provoqua la célèbre bulle *Unigenitus*. Quesnel se réfugia en Belgique, et souffla l'esprit de désordre parmi les Oratoriens de Mons. Ils se révoltèrent contre le Statut de l'Assemblée générale; enfin, après de longs pourparlers, leur Supérieur le P. Picquery, finit par donner sa signature, et autant en firent les Oratoriens de France et de Flandre (1).

C'est à cet épisode du jansénisme que se rattachent les deux lettres suivantes du P. de la Chaize. On y trouvera une nouvelle preuve de sa fermeté à défendre l'intégrité de la doctrine, et en même temps de son indulgente sollicitude à ménager les personnes.

(1) *Mémoires Klirniologiques et dogmatiques*, toin. II, p. 6fi et suivantes.